

PRÉHISTOIRE Quand l'homme de Néandertal tressait des cordes...

C'ÉTAIT EN AUTOMNE, il y a plus de 40 000 ans. Des hommes avaient installé là leur campement, protégés par un abri sous roche qu'on nomme aujourd'hui l'abri du Maras. À la sortie des gorges de l'Ardèche, non loin de la vallée du Rhône, le gué était propice au passage des rennes qui remontaient vers le Massif central. Un endroit parfait pour les piéger en grande quantité, en cette rude période glaciaire.

Ces chasseurs avertis étaient des Néandertaliens, qui peuplaient alors l'Europe et l'Asie depuis 300 000 ans. « Nos informations sur leur mode de vie et leurs techniques proviennent de la fouille des "poubelles" qu'ils ont laissées à chaque passage sur ce campement, utilisé très régulièrement durant six périodes

Ce minuscule fragment de corde, découvert en Ardèche, enrichit un peu plus nos connaissances sur l'homme de Néandertal.

différentes, entre 90 000 et 40 000 av. J.-C. », précise Marie-Hélène Moncel, qui dirige chaque année les fouilles de l'abri du Maras.

Une preuve irréfutable

La paléoanthropologue du CNRS, rattachée au Muséum national d'histoire naturelle, et l'équipe internationale qui l'entoure ont publié le 9 avril dernier une découverte* qui apporte une preuve de plus des compétences multiples de cet homme préhistorique, cousin disparu de nos ancêtres directs, les Homo sapiens : Néandertal savait tresser des cordes ! « Ce n'est pas si surprenant quand on songe qu'il lui fallait transporter de gros quartiers de viande, de lourds outils de silex, sur des kilomètres



entre ses bivouacs de chasse et les camps plus permanents où s'activait le clan..., estime Marie-Hélène Moncel. Là, nous avons pu le vérifier sous le microscope. » C'est un résidu de... 6,2 mm de long et 0,5 mm de large qui a « vendu la mèche » : quelques fibres végétales tordues ensemble. « La nature ne sait pas faire cela ! » explique la spécialiste.

Ces infimes fils roulés en torsade n'ont pu être décelés que parce que Marie-Hélène Moncel et son collègue américain Bruce L. Hardy se sont spécialisés dans l'étude des « microrésidus » et ont mis au point une méthode « de scène de crime » pour ne pas passer à côté de ces précieux indices. Chaque fois qu'un outil de silex ou d'os est mis au jour, ils l'emportent sans le nettoyer au laboratoire. Là, ils étudient sous microscope optique et parfois électronique les microfragments organiques qui ont pu demeurer accrochés au tranchant de l'outil. Les chimistes ont précisé que le minuscule fragment de corde était composé de cellulose de conifères, arbres connus pour fournir de solides lanières.

Une découverte majeure

Cette découverte contribue à enrichir notre connaissance sur ces hommes de la préhistoire. Celle-ci dépendait jusqu'à présent de leurs outils, seules traces subsistant derrière eux. Grâce au développement des études au microscope sur les microrésidus ou l'analyse du tartre de leurs dents, le dessin se précise : « Nous les imaginons toujours en train de chasser, mais ils ont aussi utilisé les ressources du monde végétal », poursuit la paléoanthropologue. On peut désormais deviner des constructions en bois, des paniers tressés, des récoltes de plantes aquatiques ou des cordes pour tirer des traîneaux... qui enrichissent notre représentation de la vie quotidienne de l'homme de Néandertal. ■ Sophie Laurant

* Dans la revue américaine *Scientific Report*.

La chronique de Jean-Louis de La Vaissière

Journaliste et écrivain, Jean-Louis de La Vaissière a fait sa carrière à l'Agence France-Presse, occupant divers postes à l'étranger, de l'Allemagne à l'Iran en passant par le Vatican.



Coronavirus : l'État régulateur au centre

Et si une des leçons de la crise était la redécouverte du rôle régulateur et salvateur d'un État ? Un État qui ne se contente pas d'arbitrer mais qui intervient, sur le plan sécuritaire et sanitaire contre la pandémie, sur le plan économique et social contre la perte massive de revenus. De l'Europe à la Chine, des États-Unis au Japon, la libre-entreprise censée réguler les crises s'avère inopérante. Et l'on perçoit l'avantage qu'ont les systèmes politiques qui ont refusé de tout déréguler, de tout privatiser. La France avec son système social bâti dans l'après-guerre a paru mieux armée que les États-Unis, mal pourvus en assurance-santé et assurance-chômage.

Aux États-Unis, dix millions de nouveaux demandeurs d'allocations chômage ont été enregistrés pendant les deux dernières semaines de mars. Des milliers d'entreprises font faillite. L'administration a répondu par un déblocage massif d'argent public, qui n'est pas canalisé dans un système de prévoyance comme en France.

Le pouvoir macronien, accusé par ses détracteurs de dérégulation forcenée, les a étonnés en annonçant des aides massives autant qu'il le faudra, pour financer le chômage partiel notamment.

Laisser les déficits enfler au nom de la solidarité : c'est à cette politique que s'opposent d'ailleurs les pays du nord de l'Union européenne, partisans de l'orthodoxie budgétaire, déclenchant une crise majeure parmi les 27. Tout confinement implique d'importantes pertes d'emplois, plus encore dans les pays du Sud. Quand, par exemple, le Nigeria décide un soutien massif à l'emploi pour ses 200 millions d'habitants, on peut douter de l'efficacité de ce dispositif.

L'autre volet du pouvoir de l'État est sa capacité de contrainte. Le régime autoritaire chinois a réussi à juguler l'épidémie par le contrôle de sa population. Une dose de contraintes est nécessaire, mais le recours notamment à l'intelligence artificielle pour suivre les mouvements d'une population peut dépasser les limites démocratiques, comme s'en inquiètent d'éminents défenseurs des libertés. ■